

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'ACSPADE 24 Juillet 2015 à 17h Mairie 2° étage

Comme chaque année l'Assemblée Générale de l'Association Châtillonnaise de Sauvegarde du Patrimoine Architectural et de Défense de l'Environnement s'est tenue en mairie de Châtillon le 24 Juillet 2015 sous la présidence de madame Jacqueline Bernard-Billiez.

Jacqueline Bernard-Billiez remercie chaleureusement les adhérents, les membres du bureau, de leur présence et de leur fidélité ainsi que le représentant de l'équipe municipale, Jacques Malod. Une vingtaine de présents et sept pouvoirs autorisent le quorum permettant ainsi la tenue de l'Assemblée. Avant d'entrer dans le vif du sujet les membres du bureau demandent une pensée particulière pour des amis fidèles et actifs pendant des années disparus depuis la dernière assemblée notamment Thérèse Vasserot-Boltramovich et Madame Thérèse Bouchard

Rapport d'activité

Fidèle à ses pratiques, l'Acspade a participé activement aux Journées Européennes du Patrimoine de Septembre 2014, assurant deux visites guidées gratuites (Samedi et Dimanche) et la garde commentée d'une exposition sur la Maison du baron de Largentière (Mairie classée).

Par ailleurs, des visites du village, demandées à l'Association par l'O.T. de Die, ont permis de rapporter de petites sommes mais c'est toujours bon à prendre. Le bénéfice va à l'Acspade mais le parcours est fait bénévolement.

Nous sommes très contents de la pose en juin 2015, après une dernière vérification en avril, des plaques nouvelles signalant, dans les normes du Conservatoire des monuments historiques de la Drôme, le parcours dans le village médiéval. Rédigées par les membres de l'Acspade, les textes ont été validés par l'équipe de M. Sapet, Patrimoine de la Drôme et la commission municipale de la Mairie « Patrimoine et culture » présidée par M. Bernard Ravet. Un dépliant, distribué par le S.I. propose simultanément le parcours botanique et le parcours patrimonial, ce qui est une excellente chose.

Nous avons par ailleurs salué la venue d'une nouvelle association dont le Président est M.Eric Joanin qui va contribuer encore plus à l'animation du village. Des projets (route des Ames fortes, plaque du Félibrige place Devoluy, ou encore la sauvegarde in extremis de l'inscription originale « Impériale/Nationale », par exemple) seront envisagés si nous avons les forces suffisantes.

Pour le futur, ce ne sont pas les idées qui manquent même si l'un des axes prioritaires reste tout de même la constitution de fonds pour la restauration des fresques de la Mairie. Il ne s'agit pas d'un projet séparé mais d'une organisation globale de longue haleine pour rendre la Mairie plus conviviale, plus accessible et plus connue historiquement. Mais, les dons, déductibles des impôts, sont une composante importante. Merci à tous d'y penser avant la fin de l'année civile (voir le site de l' Acspade). Nous avons tenté de manifester notre reconnaissances aux cinquante premiers donateurs en leur offrant cette année une invitation au concert lyrique du dernier samedi du Festival. Merci à « Arts et Vigne » pour son soutien.

Il n'en demeure pas moins que notre Association est à l'écoute de collaborations avec tous les projets petits ou grands qui intéressent la commune et son développement tant pour le bâti que pour l'environnement. Rappelons l'importance du P.L.U. qui est en train de se mettre en place pour la dizaine d'années à venir, le traitement des panneaux publicitaires illégaux et visuellement polluants.

Une demande a été faite à l'Acspade pour solliciter la commune afin de remédier à la dégradation de la porte de l'Eglise Saint-Julien, Une lettre sera adressée à Monsieur le Maire dans ce sens.

Après avoir apporté son enthousiasme et ses compétences pendant ces dernières années, notre vice-Président, Marc Laffitte se retire pour des raisons de santé. Nous le remercions très chaleureusement. C'est Bruno Gastoud, depuis longtemps engagé dans les différents aspects de la vie châillonnaise, qui va le remplacer. Bienvenue dans le partage du travail.

Le contenu de ce rapport a été approuvé à l'unanimité

Bilan financier

Sylvie Veye-Chareton, trésorière, présente l'activité financière de l'Association depuis la dernière Assemblée Générale. Peu de dépenses et quelques recettes. Les recettes s'élèvent à 698,91€ , fournies par les adhésions et une subvention de la Mairie de Châtillon de 100€. Les dépenses s'élèvent à 562,20€ représentées essentiellement par des adhésions et abonnements divers, les dépliants « circuits Châtillon » réalisés en collaboration avec « Fleurs et Fontaines ». Le solde est donc positif : + 136,71€. La situation permet d'envisager une participation modeste à des travaux d'entretien et de réfection selon les demandes qui seraient formulées ou présentées..

Cette présentation est votée à l'unanimité

Après quelques échanges avec les participants, la séance est levée à 18h30.

Pour le bureau

J.Bernard-Billiez